

ECOLE PUBLIQUE
PRIMAIRE DE BAURECH

1422 route de Malagar
33880 Baurech

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE N°3
2019-2020
Du 2 juillet 2020

Circonscription Sud Entre-deux-Mers

Présents :

Président - (directeur d'école) : M S. LESCOURRET

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Th. BERTHOU

Equipe enseignante :	Mmes Eraso, Hagenmüller, Le Roy
Le maire ou son représentant :	M Modet (Maire)
DDEN :	-
Autres membres du conseil d'école	Mmes Corderock et Texandier, MM Bouthenot et Janaud (RPE), Mme Trévaux (affaires scolaires)
Invités :	Mme Modet, M Mura (affaires scolaires), M Garrigues (APS), Mmes Lapeyre et Giglio (ATSEM), Mme Fernandez et M Viard (futurs enseignants à Baurech)

Excusés :

Début du conseil d'école : 18h36

Secrétaire de séance : A. H.

Procès-Verbal

I - Présentation et tour de table des présents.

Le directeur invite chaque membre du conseil d'école, ainsi que les invités, à se présenter.

II – Bilan de rentrée des effectifs et répartitions.

2-1 . Présentation des effectifs pour la rentrée 2020.

PS : 11	CP : 12	CM1 : 10	
MS: 9	CE1 : 12	CM2 : 9	Total : 87
GS : 15	CE2 : 9		

Moyenne par classe : 22
(Moyenne si 3 classes : 29,33)

Informations complémentaires :

- * 1 PS : en attente de validation d'achat sur la commune.
- * 1 MS : la famille devait arriver sur Baurech en juin. Plus de nouvelle.
- * 1 PS : une demande extérieure (Tabanac).
- * 1 CP : départ possible en janvier.

Les représentants des parents d'élèves soulèvent la question de l'accueil d'élève des communes voisines et des modalités.

M le Maire répond que l'accueil des élèves extérieurs à la commune peut être envisagé suivant l'effectif global de l'école.

Mme l'adjointe soulève la question d'une entente avec les autres communes pour une politique commune face aux demandes extérieures.

Le directeur de l'école ré affirme qu'il aimerait que soit défini un cadre plus précis.

2-2 . Répartitions des classes (élèves et enseignants).

Le directeur expose les propositions de répartitions :

Configuration classique :

PS MS :	20	
GS CP :	27	→ Problématique : 27 GS CP. C'est impossible avec le nouveau
CE1 CE2 :	21	dispositif. (Max 24 en GS/ CP / CE1)
CM1 CM2 :	19	

Configuration avec division du groupe GS :

PS MS GS:	25	
GS CP :	22	→ Problématique : Mettre 5 GS en PS MS est une situation
CE1 CE2 :	21	délicate. De plus cela ne répond pas à une problématique
CM1 CM2 :	19	pédagogique, mais d'effectif.

Configuration discontinuée en cycle 2 :

PS MS :	20	
GS CE2 :	24	→ Problématique : SI l'effectif est équilibré, il reste le
CP CE1 :	24	complexe défi de créer un groupe classe homogène avec
CM1 CM2 :	19	ces années d'écart entre élèves.

Suite à l'exposition des réflexions menées par les enseignants le directeur déclare que sera adoptée la configuration avec une classe de GS CE2 (cas 3).

Mme Lapeyre (ATSEM) devrait rester avec les GS. Cette classe occupera la grande salle au premier étage du bâtiment principal.

Concernant l'équipe pédagogique, Mmes Eraso et Hagenmüller nous quittent pour d'autres projets après 3 années dans l'école. Mme Fernandez et M. Viard, nous rejoignent pour la rentrée 2020.

2-3 . Personnel municipal (ATSEM) et extérieur (AESH).

ATSEM : Le directeur aimerait que soit clairement précisé l'emploi du temps des ATSEM. Notamment un emploi du temps précisant le temps en classe et le temps dédié à l'entretien. S'il reste à définir, il aimerait que cela soit en concertation avec lui et les enseignants concernés, comme le précise la charte des ATSEM.

Il désire que soit portée une attention particulière sur le temps de pause des agents et l'effectif important de GS pour l'an prochain, afin de repenser le contrat de Mme Lapeyre.

AESH : Maintien de Mme Rosignol Céline au poste d'AESH pour accompagner 2 enfants de CM2.

Service civique : L'école a fait une demande de service civique. Le directeur encourage les membres du conseil d'école à le faire savoir et à diffuser l'information.

Concernant la rentrée et les agents municipaux, le directeur demande à ce qu'une réunion soit proposée fin août avant la rentrée des enseignants afin d'une part de préciser de

nouveau certains cadres réglementaires, mais aussi pouvoir entendre les agents et leurs éventuelles remarques vis à vis de leur travail et relations au reste de l'équipe pédagogique.

III – Domaine pédagogique : Projets pédagogiques et projet d'école.

3-1 . Bilan pédagogique et des aides mises en place.

Le bilan pédagogique est difficile à établir de par la période particulièrement atypique que nous avons connue. Notons toutefois qu'une très grande majorité de familles ont assuré la continuité pédagogique proposée par les enseignants. Ce n'est pas la totalité mais c'est très approchant. Quant à la reprise de l'école, elle a été particulièrement suivie en CM et GS-CP, bien suivie en CE et à moins de 50 % en PS MS.

Pointage reprise	total	PS MS	GS CP	CE1CE2	CM1CM2
retours semaines du 11 mai et 18 mai	22	1	15	0	10
+ retours semaine du 25 mai	44	9	16	12	10
+ retours semaine du 1er juin	49	9	18	12	13
+ retours semaine du 8 juin	55	10	20	13	15
+ retours semaine du 15 juin	60	12	22	13	16
Effectif réel	88	27	26	19	16
% reprise à la semaine du 15 juin	68	44,44	84,62	68,42	100

Nous avons évalué nos élèves et le niveau semble maintenu dans la grande majorité des cas.

Toutefois des situations se sont complexifiées ; les inégalités se sont vraisemblablement creusées. Les élèves en difficultés ont subi cette coupure avec l'école traditionnelle. Il sera nécessaire

d'engager un réel travail de fond à la rentrée et lancer très vite des protocoles adaptés.

Le directeur met le dépistage et le suivi des difficultés dans les apprentissages sur la liste des priorités pour l'année 2020-21, en corrélation avec le projet d'école à venir.

Actuellement 12 élèves (des actuels GS au CM1) sont identifiés. Soit inscrits dans un dispositif de suivi particulier, soit présentant des difficultés importantes dans les apprentissages. (12 sur 60 élèves).

Les difficultés sont diverses : enfants relevant de la MDPH (dont 2 avec scolarisation partagée école/ITEP), enfants ayant connu un maintien, projet de PAP pour trouble Dys. et de l'attention, enfants avec retard dans l'apprentissage de la lecture,...

Les aides apportées doivent être plus systématiques afin de permettre des remédiations ou projets de scolarisation plus précoces. Et ce depuis la maternelle avec un travail sur le suivi de l'élève et son carnet d'apprentissage. Il sera nécessaire pour l'équipe de renforcer cette évaluation précoce des difficultés et de l'inscrire au futur projet d'école.

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent de la composition du RASED (seulement une psychologue). Ils demandent quels sont les recours. Le directeur explique la situation et espère que le mouvement (mutation) des enseignants permettra de trouver une solution et ainsi voir arriver un enseignant spécialisé (à minima).

3-2 . Évaluation d'école, formation des enseignants, projet d'école.

L'évaluation d'école, tant espérée par le directeur, n'a pas eu lieu. Les complications et blocages sont restés entiers malgré le confinement. La situation relative au mouvement des enseignants peut en être une des conséquences. Le directeur a demandé à ce que soit maintenue cette concertation afin de solutionner une partie des tensions et qu'un nouvel élan de travail d'équipe soit amorcé.

La **formation des enseignants** évolue. Notre école a été ciblée pour un projet de formation en français, de la PS au CM2. Toute l'année, un conseiller pédagogique interviendra afin de guider une réflexion sur l'apprentissage dans le domaine du Français (langage oral, écrit, étude de la langue...).

Le **projet d'école**, son évaluation et l'écriture du suivant sera à l'ordre du jour de la rentrée 2020. Les axes majeurs seront définis par l'équipe pédagogique mais nous pouvons d'ores et

déjà annoncer qu'ils tourneront, à minima, autour des apprentissages fondamentaux et des dispositifs d'aides aux enfants en difficultés (maths et français), mais aussi autour des 3 parcours de l'élève malheureusement non encore définis (PEAC/citoyen/Hygiène et santé). La composition d'une programmation concertée et commune sur les 3 cycles est aussi inscrite à l'ordre du jour des priorités du directeur.

3-3 . Bilan des actions École/Collège.

Les 2 actions envisagées ont dû être interrompues : Rallye lecture et concours robotique. Les enseignants du secteur espèrent qu'ils seront remis à l'ordre du jour l'an prochain.

Avec la section foot du collège qui ouvre ses portes en septembre, un volet autour du sport et de la rencontre sportive devrait voir le jour.

L'intérêt de ces liaisons, pour nos élèves, est de rentrer en contact avec des élèves du secteur. Ils sont peu nombreux au collège issus de Baurech et côtoyer les autres CM2 des écoles voisines permettrait une intégration plus rapide une fois au collège.

3-4 . Bilan des projets et actions pédagogiques de l'année 2019-2020.

Nombre de projets ont été annulés de par la situation sanitaire. Les projets de classe ont été menés partiellement. Les projets à l'échelle de l'établissement n'avaient pas été clairement envisagés pour cette année scolaire.

Le volet de liaison direction/parents, avec la mise en place de *cafés des parents*, n'a pu voir le jour comme annoncé pour le 2nd semestre. Il sera aussi à l'ordre du jour des priorités de la direction l'an prochain.

3-5 . Quels projets pour l'année scolaire 2020-2021 ?

Pour l'école : *Vitabib* sera renouvelé (projet des bibliothèques communales avec rencontre d'auteur).

L'équipe pédagogique se réunira prochainement afin de définir les orientations futures. L'annonce des mouvements et la fin d'année atypique ne nous permettent pas de nous prononcer.

Par classe : Le directeur (enseignant des CM) désire que soit poursuivi le projet robotique et programmation, mais en règle générale les enseignants restent prudents quant aux projets qu'ils pourront mener à la rentrée avec leur classe de par le contexte sanitaire incertain.

3-6 . Actions pédagogiques de fin d'année : stage réussite, accueil des nouveaux élèves, ...

Stages réussite : Deux stages seront organisés en juillet (8 élèves) et en août (15 élèves).

Accueil des nouveaux élèves : Dispositif particulier d'accueil cette année. Un petit temps en situation de classe organisé pour les futurs PS et en petit groupes. Les parents n'ayant pas pu être rencontrés collectivement (pour les tâches administratives), seront réunis en août durant la semaine de pré rentrée si les conditions sanitaires le permettent.

3-7 . Bilan des actions périscolaires. Quelques projections pour 2020-21.

Projet danse : Morgane et Stéphane espèrent reprendre le projet danse l'an prochain, brutalement interrompu à cause du protocole sanitaire.

Accueil à la bibliothèque : Nous n'avons pas eu de prise de contact avec la nouvelle équipe. Le directeur aimerait beaucoup clarifier le protocole d'accueil des élèves car les relations écoles/ bibliothèques s'amenuisent et l'intérêt pédagogique est à questionner.

Les RPE demandent si les enseignants désirent toujours travailler en lien avec la bibliothèque. Le directeur précise que les locaux ne permettent pas un accueil entier des classes et que sortir de l'enceinte de l'école, et ce même pour 3m, doit être fait sous la responsabilité d'un

enseignant. Ce dernier ne peut pas se scinder en deux. De plus, les œuvres présentes et leur disposition dans la salle, n'est pas propice à un temps d'accueil bénéfique pour un groupe classe.

M le Maire précise qu'il est complexe de fonctionner autrement pour une petite bibliothèque au statut d'association et avec si peu de bénévoles.

Le directeur précise que les grosses communes du secteur possèdent des agents spécialisés faisant vivre ces lieux de culture, et demande si une mutualisation ne serait pas possible.

Mme Modet et M Janaud se rejoignent pour que soit creusée la question d'un partage d'agent ou d'un financement CDC.

Bridge à l'école : Un test a été réalisé par Mme Nicole Laroze afin d'initier les CM au jeu du bridge durant le temps périscolaire. L'année a été écourtée et nous n'avons pas beaucoup de recul pour un retour sur expérience.

En conclusion, ce créneau pourrait être mieux exploité et offrir des temps particuliers autour de pratiques ludiques ou artistiques complémentaires aux actions des animateurs en poste.

Le directeur indique qu'il aimerait que soit offert du temps de concertation à Stéphane (et si possible Morgane) pour une réflexion collective sur la cohérence des temps scolaires et périscolaires.

IV – L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité et santé.

4-1 . Point sur la sécurité et la santé.

PPMS et incendie : Exercices réalisés et les bilans d'exercice indiquent qu'il sera nécessaire de prendre du temps pour les travailler avec les personnels concernés. Là encore nombre des agents municipaux sont impliqués dans les protocoles, or nous n'avons pas vraiment de temps de concertation en commun pour évoquer cela. Les PPMS, exercice incendie et autres protocoles santé (par exemple appel au 15, suivi et déclaration des soins ...) devraient être harmonisés (temps scolaire, méridien et périscolaire). Il semble que toutes les parties (APS, accueil municipal méridien et école) ont cette volonté mais nous n'avons jamais le temps de concertation nécessaire.

Evaluation des risques liés à l'environnement : Il a été évoqué avec les élus aux affaires scolaires la nécessité de se rencontrer (élus/direction voire avec le responsable du périscolaire) autour de la question de l'évaluation des risques liés à l'environnement (enceinte, portail, clôture, végétation, structure des bâtiments, ...).

Santé : L'infirmière scolaire est un élément clé sur le secteur du collège, toutefois nous ne savons pas si un médecin scolaire a été nommé pour remplacer l'ancienne, partie à la retraite en décembre. Pour le directeur, comme pour ses collègues du secteur, de pas avoir de médecin sur le secteur est une source d'inquiétudes, et un alourdissement des tâches administratives quant au suivi des élèves concernés.

4-2 . Bilans financiers : financement municipal et OCCE (coopé. scolaire).

Rappel des financements municipaux : La municipalité octroie une somme de 35€/ élèves pour fournitures scolaires (la répartition se fait par classe au prorata des élèves). 60€ par élèves sont accordés pour les sorties scolaires et projets dans le cadre du PEAC. A cela se rajoute le budget piscine pour 2 classes (entrées, MSN et transport).

A l'heure actuelle le budget 2019-2020 n'a quasiment pas été entamé.

L'équipe pédagogique évaluera comment compenser les sorties et voyages annulés cette année ; le financement courant jusqu'à décembre 2020.

Coopérative scolaire : Le solde du compte de la coopérative scolaire est largement excédentaire. Comme le budget municipal, il n'a pas été mis à contribution pour financer des sorties scolaires. Les rentrées sont toujours les recettes : des photos de classe, du marché de Noël, du vide grenier et des participations des familles.

4-3 . Projet d'équipement informatique et ENIR.

Le projet a été repris activement par la nouvelle équipe municipale. Associée à M Bouthenot pour son expertise, la nouvelle municipalité pense pouvoir assurer les aspects prioritaires du projet (ordinateurs performants pour les enseignants, mise en œuvre du câblage, équipement de toutes les classes en VPI/TBI et robotique).

M le Maire explique que le câblage a un coup très élevé (6000 euros sans compter l'optique). Il explique que « ça pose un sérieux problème ». En effet, un budget de 14000 euros a été voté, (avec 7000€ de subvention d'état mais récupérable qu'après réalisations).

Or pour réaliser le financement total de la demande informatique il faudrait un budget de 20000 euros !

Les parents d'élèves demandent si une partie de la réserve financière de la mairie ne peut pas être utilisée pour pallier ce manque.

M la Maire explique que le projet aurait dû être globalisé dès le départ, ce qui n'était pas le cas. Les parents d'élèves rappellent que ça fait longtemps que cette thématique est sur la table et que l'école ne peut fonctionner éternellement sans équipement informatique. Le directeur rajoute qu'il a longtemps expliqué que la partie infrastructure n'était pas à intégrer dans sa totalité au budget équipement (mais seulement 20%) or l'ancienne équipe renvoyait régulièrement l'étude de devis pour que « tout rentre dans 14 000€ »(sic).

Après concertation, le directeur propose que le financement exceptionnel de 2 000€ pour l'équipement sportif et de cours, soit ré injecté dans l'informatique. De plus, il demande s'il n'est pas possible de récupérer du financement de la caisse des écoles qui ne sera pas utilisé pour les sorties scolaires (annulées pour raisons sanitaires).

Enfin, le projet pourrait être réduit aux éléments essentiels si, en contrepartie, on lui permet de poursuivre le projet initial d'équipement avec un second projet de financement en 2021. Nous nous concentrons alors sur les aspects prioritaires afin d'assurer un maximum de qualité et de performance.

La municipalité indique qu'elle réfléchira à ces éventualités et qu'elle s'engage à mener ce projet jusqu'au bout.

4-4 . Travaux durant l'été (travaux, achats et entretien...).

Même si principalement axé sur le projet de câblage de l'école, un document des demandes de réparations et travaux sera remis à la municipalité avant la fin de l'école. Il présente les entretiens réguliers à réaliser pour la rentrée, les petits aménagements de classes et déplacements de mobiliers nécessaires à l'évolution numérique des classes.

Conscients que le budget dédié à l'équipement de l'école est fortement impacté par le projet numérique, nous ne demandons pas pour cette année de renouvellement de mobilier précis. Toutefois nous soulevons le fait que certains bureaux d'écolier et autres chaises commencent à se dégrader fortement. Nous évaluerons durant le premier trimestre les besoins afin que le budget municipal 2021 puisse éventuellement en tenir compte pour la rentrée de septembre 2021. Nous espérons des bureaux simples (et non doubles comme actuellement), la problématique sanitaire

4-5 . Préparation du bureau des élections pour l'année 2020-2021.

Le directeur rappelle qu'au mois de septembre, un bureau des élections de représentants sera composé d'une partie des représentants actuels afin de l'assister dans sa mission.

V – Questions diverses.

5-1 . Questions des représentants des parents d'élèves.

M Janaud remercie les élus pour leur travail sur le protocole sanitaire, le personnel de l'APS, les ATSEM et l'équipe pédagogique car les enfants n'étaient pas angoissés lors de la reprise. La gestion professionnelle et humaine de l'ensemble de l'équipe a été pour lui remarquable.

Restauration scolaire :

M Janaud demande si le remplacement de l'agent de restauration a été anticipé (en cas de départ à la retraite) afin d'assurer le tuilage. Le maire explique qu'on ne sait pas quand Mme Mahiez partira donc pour lui la question n'est pas d'actualité.

Se pose aussi la question d'un partenariat (producteur/école) autour de la cuisine locale et bio. L'idée de créer un jardin potager, aux abords de la salle des fêtes, a été évoqué par la nouvelle mairie.

Mme Trévaux remarque que devra se mettre en place une éducation culinaire des enfants qui auront peut être moins de diversité dans les menus proposés.

Circulation aux abords de l'école :

Mme Geoffrey rappelle le danger de la route D10 et des accidents répétés.

Une discussion est engagée autour des ralentisseurs de la départementale sans solution apportée.

Entretien et aménagements extérieurs:

Les parents élus évoquent l'annonce de l'ancienne équipe municipale sur le nettoyage de la façade de l'école. Le maire informe que la partie basse de la maternelle a été faite. Le reste de la façade sera fait cet été.

L'aménagement de la cour du haut est évoqué. Les parents aimeraient mettre des petits gradins, aménager un espace par exemple dans le cadre de chantiers éducatifs. M Bouthenot se demande si le terrain est clos derrière les buissons. La mairie fera vérifier par les agents durant l'été.

Est évoqué la possibilité d'un pédibus permettant aux enfants de descendre à l'école par la route menant à Saint-Caprais. La municipalité évoque le fait de pouvoir créer un portail dans la cour dite du haut. Le directeur annonce qu'il va être difficile pour les enseignants de gérer deux accès différents. De plus, le parcours à faire pour les parents de maternelle sera fastidieux et provoquera plus de retard encore à la fermeture du portail.

Fin du conseil d'école : 21h36

Fait à BAURECH le 8 juillet 2020.

Le Directeur,
Président(e) du Conseil d'École

La Secrétaire de séance :

